



FOURNIL D ASSIER
176 ROUTE DE CARDAILLAC
46100 CAMBURAT

DÉCLARATION DES REVENUS ET DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons, au dos de la présente, le relevé annuel des opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers, dont le montant a été communiqué à l'administration fiscale. Ce document est à conserver, il n'est pas à joindre à la déclaration de revenus.

Ce relevé s'adresse principalement aux personnes physiques, mais comporte un cadre facilitant l'établissement de la déclaration 2070 des associations sans but lucratif. Le libellé des cases ne correspond pas aux formulaires déclaratifs des entreprises et sociétés.

La partie inférieure reprend les rubriques de la déclaration de revenus. Par principe, les chiffres du cadre 2 "REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS" figurent déjà sur votre déclaration préremplie ; ce n'est qu'en cas d'erreur qu'il vous faudra corriger les données qui y sont mentionnées.

Sauf cas de dispense, les intérêts de créances (livrets, comptes à terme, PEL de plus de douze ans, PEL et CEL ouverts à compter du 1er janvier 2018...), les intérêts d'obligations et les dividendes ont supporté un prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8% donnant droit à un crédit d'impôt dont le montant figure en case 2CK. Ces revenus ont également supporté les prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Ces revenus ainsi que les plus-values de cessions de valeurs mobilières et les gains réalisés lors d'un rachat total ou partiel d'un PEA de moins de 5 ans sont soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le Revenu (IR).

Si vous souhaitez opter pour le barème progressif de l'IR, vous devrez cocher la case 2OP de votre déclaration 2042. Cette option permet de bénéficier de la déduction de la CSG à hauteur de 6,8%, de la déduction des droits de garde et de l'abattement de 40% sur les dividendes.

Si vous avez réalisé des cessions de valeurs mobilières et opérations assimilées en 2025, le montant des cessions a été déclaré à l'administration fiscale. Le document spécifique et la notice explicative ci-joints vous permettront de compléter la déclaration des plus-values 2074 et la déclaration de revenus 2042.

Ne sont pas mentionnés sur ce relevé

- les intérêts exonérés, qui ne sont pas à déclarer : Livret A, Livret d'Epargne Populaire, LDDS, Livret Jeune.
- les frais correspondant à la nouvelle convention de comptes titres et de services, qui ne constituent pas des frais et charges déductibles au sens de la réglementation fiscale et ne sont donc pas mentionnés en case 2CA.
- les opérations en capital portant sur des bons de caisse. Leurs montants ont cependant été communiqués à l'administration fiscale, dès lors qu'une souscription ou un remboursement a été effectué en 2025.

Votre conseiller se tient à votre disposition pour répondre à vos questions fiscales et vous aider à évaluer le montant de votre impôt.

OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERES 2025

DESIGNATION	DU PAYEUR	DU BENEFICIAIRE
Nom ou raison sociale	CIC SUD OUEST SIEGE SOCIAL	FOURNIL D ASSIER
Prénoms		
Complément d'adresse		
N°, nature et nom de la voie	20 QUAI DES CHARTRONS	176 ROUTE DE CARDAILLAC
Commune	BORDEAUX CEDEX	CAMBURAT
Code postal	33058	46100
N° SIRET au 31/12/2025	45620480901281	Code bénéficiaire B
N° SIRET au 31/12/2024 (en cas de changement)		Les renvois 2AB, 2CA, 2CK, 2DH, 2EE, 2UU et 8VL correspondent aux lignes de la déclaration n° 2042 ou 2042 C

INFORMATIONS GENERALES			COMPLEMENTS D'IDENTIFICATION		
Période de référence	Du 01/01 au 31/12/2025		Date de naissance ou n° SIRET	91461163700010	
Guichet			Commune de naissance (libellé)		
Références du compte ou numéro de contrat	100571932300020221005 100571932300020221006		Département de naissance (code)		
Crédit d'impôt sur valeurs étrangères (hors PEA et/ou PEA-PME)	2AB		Nom d'usage		
Autres crédits d'impôt restituables	2CK		Ass-vie - Produits avec abattement et soumis à PFL	2DH	
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	2CK		Ass-vie - Produits des versements effectués à/c du 27/09/2017 avec abattement	2UU	
Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers détenus dans un PEA et/ou un PEA/PME (1)	8VL		Autres produits soumis à prélèvement libératoire	2EE	
Frais et charges	2CA				

(1) Ce crédit d'impôt ne peut être utilisé que pour la fraction se rapportant aux produits imposables auxquels il s'attache.

FOURNIL D ASSIER
100571932300020221005

CIC SUD OUEST SIEGE SOCIAL

LES RENVOIS DES LIGNES 2DC À 3VC CORRESPONDENT AUX RUBRIQUES 2 ET 3 DE LA DECLARATION DE REVENUS 2025

2. REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERES

Revenus des actions et parts (abattement de 40% si option barème).....	2DC	
Autres revenus distribués et assimilés: revenus des actions et parts de sociétés non éligibles à l'abattement de 40% (SIIC et SPPICAV).....	2TS	
Produits de placement à revenu fixe (intérêts de livrets, CAT, intérêts imposables des PEL de plus de 12 ans, intérêts de PEL et CEL ouverts à compter de 2018, TCN, obligations...).....	2TR	1 196
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible.....	2CG	
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option pour le barème.....	2BH	
Dispositions De Ruyter : produits déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5%.....	2DG	
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS.....	2DI	
Frais et charges (droits de garde et frais d'encaissement) déductibles si option barème.....	2CA	
Crédit d'impôt sur valeurs étrangères	2AB	
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire supporté en 2025.....	2CK	
Autres revenus soumis à un prélèvement ou à une retenue libératoire.....	2EE	

AUTRES INFORMATIONS		
Intérêts des PEP exonérés d'impôt sur le revenu		
Autres revenus exonérés		
Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque	3VC	

REVENUS DES ASSOCIATIONS		
Intérêts de livrets, de comptes à terme de moins d'un an, revenus des valeurs mobilières étrangères autres que les dividendes		
Dividendes		
Intérêts d'obligations, de comptes à terme de plus d'un an, intérêts et gains de remboursement de TCN		
Autres produits de TCN		
Intérêts nets des bons de caisse		